

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## AFRIQUE CENTRALE

Septembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

### Zoom sur les perspectives de la production de matières premières des pays de la CEMAC

Selon le [rapport sur la politique monétaire](#) publié par la BEAC, l'évolution de la production des principaux produits entre 2022 et 2024 met en lumière des trajectoires divergentes, selon les produits et les pays de la zone. Si la stabilité de la production semble être un point commun dans certains secteurs, comme le pétrole brut et le gaz, des variations significatives apparaissent dans les autres filières stratégiques telles que le bois, le coton, le cacao, et l'or.

#### LE CHIFFRE A RETENIR

**40,3**

Millions de tonnes de pétrole produits sont attendus des pays de la CEMAC en 2024

La production de pétrole brut afficherait une relative stabilité, avec une hausse modeste attendue à 40,3 millions de tonnes (Mt) en 2024, contre 39,3 Mt en 2023 et 39,4 Mt en 2022. Le Cameroun verrait sa production prévisionnelle reculer à 3,1 Mt en 2024, marquant ainsi une baisse de 11,4 % sur trois ans. Sa contribution à la production régionale de pétrole se réduirait à 8 %, contre 9 % en 2022. À l'inverse, le Gabon consoliderait sa position avec une production attendue à 11,4 Mt en 2024, soit une augmentation de 9,6 % par rapport à 2022, portant sa part à 28 % de la production régionale. Le Congo, principal producteur de la région, resterait stable avec des volumes projetés à 13,4 Mt en 2024, représentant 33 % de la production totale. La Guinée Équatoriale, après une contraction en 2023, verrait sa production de pétrole remonter à 4,6 Mt en 2024, confirmant une reprise de 17,9 %. Le Tchad, quant à lui, maintiendrait ses niveaux de production, avec 7,7 Mt prévues pour 2024, ce qui consoliderait sa part à 19 % de la production régionale.

Concernant la production de gaz, les projections pour 2024 montrent une très légère contraction à **l'échelle régionale, passant de 7,4 Mt en 2022 à 7,2 Mt**. Les dynamiques nationales varient sensiblement. En Guinée Équatoriale, principal producteur de gaz avec 64 % de la production totale de la région, les volumes prévisionnels diminueraient à 4,6 Mt en 2024 (après 5,3 Mt un an plus tôt). Le Cameroun, après une hausse en 2023 à 1,7 Mt en 2023, verrait sa production de gaz baisser à 1,5 Mt en 2024, représentant 21 % de la production régionale. Le Congo se distinguerait par une reprise significative, avec des volumes projetés à 796 800 tonnes en 2024, ce qui ferait grimper sa part dans le total CEMAC à 11 % contre 1 % en 2022. Le Gabon maintiendrait une stabilité relative avec 305 900 tonnes attendues en 2024, représentant 4 % du total.

La production de bois poursuivrait la tendance baissière observée depuis plusieurs années. Les volumes devraient passer de 12,2 millions de m<sup>3</sup> en 2022 à 11,7 millions de m<sup>3</sup> en 2024. Cette tendance serait particulièrement marquée pour le Congo, où la production chuterait de 44 % en 2024, et pour le Gabon, dont les volumes reculeraient de 12,7 %. Le Congo, autrefois responsable de 19 % de la production de bois, verrait sa part tomber à 11 % en 2024, tandis que le Gabon, malgré sa baisse,

resterait un acteur majeur avec 32 % de la production régionale. Le Cameroun, en revanche, tirerait son épingle du jeu avec une croissance de sa production de bois, passant à 5,6 millions de m<sup>3</sup> en 2024, ce qui porterait sa part à 47 %, contre 38 % en 2022.

En 2024, la production de cacao au sein de la CEMAC devrait rester largement dominée par le Cameroun, qui représenterait la quasi-totalité de l'offre régionale. Après un recul notable en 2023, où la production régionale a chuté de 334 700 tonnes en 2022 à 271 300 tonnes, une légère reprise est anticipée pour 2024 avec une production estimée à 279 700 tonnes. Le Cameroun, pilier central de cette filière, devrait voir sa production augmenter modestement, passant de 268 800 à 276 900 tonnes, ce qui représente une amélioration par rapport à l'année précédente, mais demeure encore en deçà des niveaux atteints en 2022. Quant aux autres pays membres tels que le Gabon et la Guinée Équatoriale, leur contribution reste marginale, avec des productions respectives de 2 000 tonnes et moins de 1 000 tonnes.

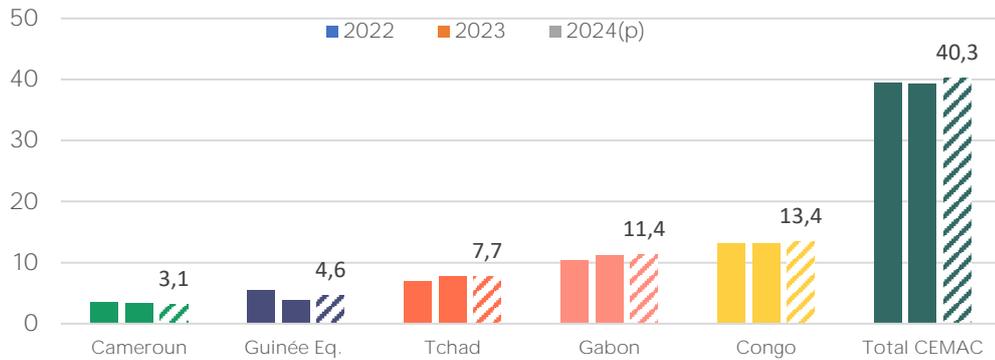
Après une contraction en 2023, une légère reprise serait attendue en 2024 de la production de coton-graine. La production régionale devrait atteindre 697 000 tonnes, avec une performance particulièrement notable du Tchad, où la production de coton devrait augmenter de 18,5 %, représentant environ 17 % du total de la production régionale de coton. Le Cameroun et la République Centrafricaine, en revanche, continueraient à faire face à des défis, avec des volumes relativement faibles.

**Enfin, l'or, qui apparaît de plus en plus comme un levier de diversification** pour plusieurs économies de la région, verrait sa production croître fortement. **En 2024, la production d'or atteindrait 3 781 kg, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2022.** La République Centrafricaine, avec une hausse de 26 %, et le Gabon, avec une progression de 42,9 %, contribueraient à cette dynamique. En 2024, la Centrafrique représenterait environ 73 % de la production régionale, tandis que le Gabon assurerait 27 % de la production régionale.

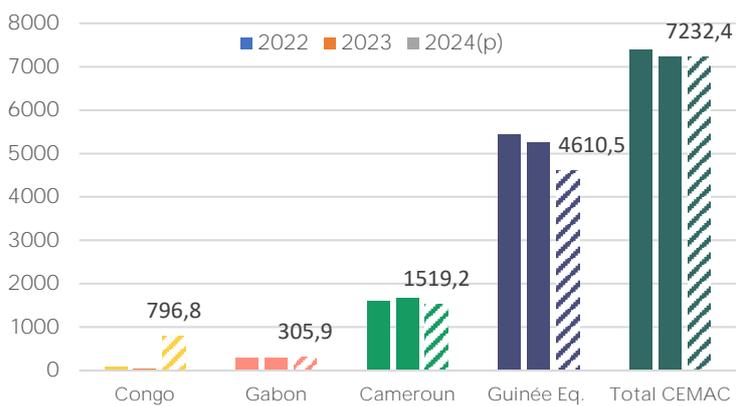
*Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale*

## Graphiques du mois

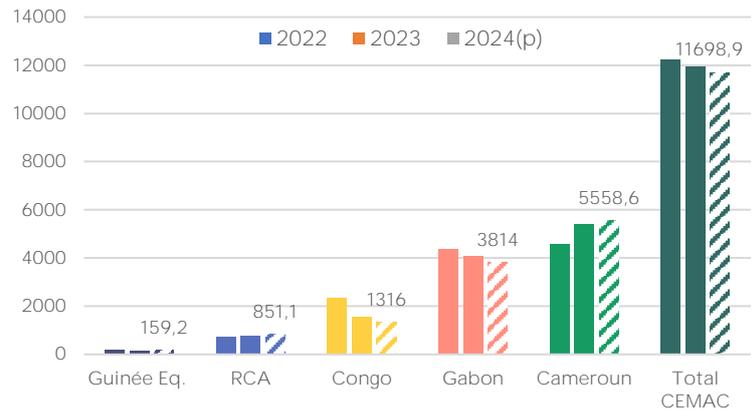
1. Production de pétrole brut (millions de tonnes)



2. Production de gaz naturel (milliers de tonnes)



3. Production de bois (milliers de m3)



Source : BEAC (juin 2024)

## Indicateurs macroéconomiques

CEMAC		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		Dettes extérieures (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
		Cameroun	4,0%	4,3%	7,2%	5,9%	-0,7%	-0,4%	41,9%	39,2%	-2,8%	-2,8%	29,4%
RCA	0,7%	1,3%	3,2%	4,7%	-3,5%	-3,1%	55,7%	55,6%	-9,0%	-7,7%	21,8%	22,3%	
Congo	4,0%	4,4%	4,5%	3,6%	3,6%	4,9%	100,8%	94,6%	3,2%	2,5%	39,4%	37,7%	
Gabon	2,3%	2,9%	3,6%	2,1%	-1,8%	-4,2%	70,5%	73,1%	4,2%	4,0%	37,5%	33,6%	
Guinée Eq.	-5,9%	0,5%	2,5%	4,4%	1,7%	3,3%	42,4%	37,7%	-1,3%	-2,7%	12,9%	11,1%	
Tchad	4,4%	2,9%	2,7%	3,1%	-1,3%	-1,0%	35,1%	32,3%	-2,5%	-2,3%	16,9%	13,6%	
RDC	6,1%	4,7%	19,9%	17,2%	-2,2%	-1,6%	14,3%	11,1%	-5,4%	-4,1%	12,4%	13,2%	
Sao Tomé	-0,3%	2,9%	21,2%	14,2%	0,9%	0,9%	49,5%	42,6%	-12,9%	-9,2%	N.A	N.A	

Source : FMI (Avril 2024), BEAC (juin 2024)

## Régional

### 3<sup>ème</sup> session ordinaire du comité de politique monétaire de la BEAC

La troisième [session](#) ordinaire du comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC s'est tenue le 23 septembre 2024. Lors de cette session, **l'évolution récente de la conjoncture économique** et les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales ont été examinées. Les perspectives ont été revues par rapport au CPM tenue au mois de juin dernier. Ainsi, dans la zone CEMAC, pour 2024, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 2,9 % (-0,4 pp de révision) après 2,2 % en 2023. La BEAC prévoit désormais une baisse de l'inflation à 4,2 % en 2024, malgré une révision à la hausse de 0,3 pp, après un niveau de 5,6 % en 2023. La banque centrale anticipe également une diminution des réserves de change de 5 % à 6 539 Mds FCFA d'ici la fin de l'année, correspondant à 4,5 mois d'importations.

### Les chefs d'entreprise anticipent une hausse de l'activité au 3<sup>ème</sup> trimestre

D'après les résultats de [l'enquête de conjoncture](#) menée par les services de la BEAC auprès des **dirigeants d'entreprise** de la zone CEMAC, l'activité économique au troisième trimestre 2024 devrait afficher une évolution favorable, portée principalement par les secteurs pétrolier et minier, la dynamique positive du BTP sous **l'effet de** la poursuite des investissements publics, ainsi que le commerce, stimulé par le renforcement de la demande intérieure. Les opérateurs du secteur primaire prévoient une progression de leurs activités, soutenue par les **filiales pétrolière et minière, l'agriculture vivrière et l'élevage, en dépit d'un repli dans la sylviculture et les cultures de rente, et d'une stabilité dans le secteur gazier.** Le secteur secondaire devrait également afficher une amélioration, portée par des hausses anticipées dans les cimenteries, les huilleries, la production d'eau et d'électricité, ainsi que dans le secteur de

la construction. Cependant, un recul est attendu dans **l'industrie du bois, les minoteries et la sucrerie**, tandis que le secteur brassicole devrait rester stable. Du côté du secteur tertiaire, les **chefs d'entreprise affichent** globalement un optimisme, particulièrement dans le commerce de détail, soutenu par une atténuation des pressions inflationnistes, ainsi que dans les institutions financières, les télécommunications, et les transports ferroviaires, maritimes et aériens. En revanche, les perspectives demeurent peu encourageantes pour les **opérateurs de l'hôtellerie et du commerce des biens d'équipement.**

## Cameroun

### Publication du rapport sur les comptes nationaux pour le premier trimestre de 2024

Selon un [rapport](#) sur les comptes nationaux publié par l'INS le 29 août 2024, la croissance économique du Cameroun au premier trimestre 2024 a été soutenue par les bonnes performances des secteurs primaire et tertiaire, avec une progression du PIB de 3,2 % en glissement annuel. Le secteur primaire a maintenu une dynamique positive avec une **croissance qui s'est établie à 4,1% par rapport à la même période en 2023.** La progression dans le secteur primaire est soutenue par une amélioration significative des activités de **l'agriculture vivrière (3,7% après 1,6%) malgré une décélération observée dans l'agriculture industrielle et d'exportation (4,4 % après 6,5 % au trimestre précédent).** En revanche, le secteur secondaire a montré des signes de ralentissement. Par rapport à la même période en 2023, ce secteur a perdu de son dynamisme ce trimestre, enregistrant un taux de croissance de seulement 0,7 % contribuant à hauteur de 0,3 point à la croissance économique globale. Cette faible performance est principalement attribuée à une baisse de l'activité dans les industries extractives. Le rapport de l'INS souligne que la diminution de la production pétrolière, en recul de 4,7 % sur un an, a joué un rôle clé dans ce déclin. Avec une croissance de 4,4% au cours du trimestre, le secteur tertiaire a maintenu son

rythme de croissance, consolidant la dynamique **observée sur l'année 2023**. Cette performance découle de la bonne tenue de plusieurs branches **d'activités**, notamment les services financiers qui ont affiché une croissance de 12 %.

### L'inflation au Cameroun atteint 5,1 % à fin août 2024

Selon une [note](#) publiée par l'INS, le **taux d'inflation au niveau national a atteint 5,1 %** à fin août 2024. Sur un mois, les prix à la consommation des ménages ont enregistré une hausse de 0,4 %. **L'INS attribue principalement** cette progression à une hausse de 1,1 % des prix des produits alimentaires. En glissement annuel, les prix à la consommation au Cameroun ont augmenté de 3,8 %, principalement en raison d'une hausse de 4,2 % des prix des denrées alimentaires et de 10,7 % des coûts de transport. À l'échelle régionale, les taux d'inflation oscillent entre 4,2 % et 7,1 %, sauf à Bamenda et Bertoua qui affichent des taux respectifs de 3,9 % et 3,3 %. Les prix des produits locaux ont augmenté de 5,4 %, tandis que ceux des produits importés ont crû de 4,1 %.

### Le Cameroun a remboursé plus de 700 Mds FCFA en obligations BEAC en 2023

Le [rapport](#) d'activité de la BEAC pour l'année **2023 souligne qu'en 2023, le Trésor public camerounais a remboursé 712,2 Mds FCFA** aux investisseurs sur le marché des titres publics de la BEAC. Ces emprunts ont été contractés par le Cameroun à travers des Bons du Trésor Assimilables (BTA) et des Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Le rapport de la BEAC montre que le Cameroun a remboursé 553,7 Mds FCFA en BTA, ce montant représentant 28,3 % du total des remboursements de BTA effectués par les pays de la CEMAC sur le marché de la BEAC en 2023. Concernant les OTA, le Cameroun a remboursé 158,4 Mds FCFA en 2023. Ce chiffre équivaut à 17,7 % des OTA remboursés cette année-là. Pour rappel, les BTA sont des titres à court terme, avec des maturités allant jusqu'à un an, généralement utilisés pour couvrir des besoins de financement à court terme,

tandis que les OTA sont des titres à long terme, avec des maturités allant de deux à dix ans, habituellement émis pour financer des projets d'infrastructure.

### La BlSD accorde 22 M USD aux PME camerounaises

Le gouvernement camerounais a [annoncé](#), ce 16 **septembre 2024, la signature d'un** contrat d'agence avec la banque Afriland First Bank. Ce contrat **d'agence prévoit le lancement d'une** ligne de crédit de 22,2 M USD, soit environ 14 Mds FCFA, pour soutenir la reprise post-COVID des PME locales. Ce financement, mis en place par la Banque islamique de développement (BlSD), fait partie de la seconde phase de son « Plan Stratégique de Réparation et de Réponse à la pandémie de Covid-19 » (PSPR). Ce programme vise à renforcer la compétitivité des PME impactées par cette pandémie tout en contribuant davantage à la création de richesses. Pour rappel, lors de la première phase du PSPR, **le Cameroun a bénéficié d'un appui à hauteur de 27,4 M USD** qui ont servi à financer le plan de riposte gouvernemental contre la pandémie de la Covid-19.

### Le Cameroun prend la présidence du Conseil international du cacao

Le Cameroun a été désigné à la présidence du Conseil international du cacao pour la campagne 2024/2025 par les pays membres de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), reflétant ainsi la reconnaissance internationale des « efforts continus du Cameroun pour promouvoir la valorisation du travail des producteurs et garantir leur rémunération équitable », selon un communiqué du ministère du commerce. Le pays se positionne au 4<sup>ème</sup> rang des [producteurs mondiaux](#) avec une production annuelle de près de 300 000 tonnes, à égalité avec le Nigeria.

### Le Cameroun dématérialise le paiement de la taxe d'acconage

Depuis le 16 septembre 2024, le système d'information des douanes du Cameroun

(Camcis) gère automatiquement la liquidation, le recouvrement et le versement des frais d'acconage ainsi que de la TVA correspondante. L'acconage désigne l'ensemble des activités liées au chargement et au déchargement des marchandises à bord des navires. Cette nouvelle procédure s'inscrit dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel du 21 septembre 2000, qui établit les tarifs hors taxes pour les services d'acconage et de manutention.

### Mise en service du projet PAEPYS

Le 20 août, le ministre de l'Eau et de l'Énergie a procédé, à Batchenga (région du Centre), à la [mise en service](#) officielle des installations du **Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS)**. Financé à 85 % par un prêt **d'Eximbank of China, pour un coût total de près de 400 Mds FCFA**, Le projet PAEPYS vise à remédier au déficit d'accès à l'eau potable dans la capitale, Yaoundé. En effet, les besoins en eau de Yaoundé sont évalués à 250 000 m<sup>3</sup>/jour alors que la capitale camerounaise ne recevait **jusqu'ici que 185 000 m<sup>3</sup>/jour**. Le **Projet** prévoit un complément de 300 000 m<sup>3</sup>/jour extensibles à 400 000 m<sup>3</sup>/jour, devant alimenter non seulement la capitale, mais aussi les localités traversées (Obala, Batchenga, Nyom, Nkometou).

### Lagardère obtient la gestion des Duty Free des aéroports de Yaoundé et Douala

Lagardère Travel Retail Western Africa, filiale du groupe français Lagardère [obtient](#) le contrat **d'exploitation des Duty Free des aéroports de Douala et Yaoundé** pour une durée de 10 ans. La concession a été signée le 11 septembre 2024 entre le DG de « Aéroports du Cameroun » (ADC) et le PDG de Lagardère Travel Retail western Africa. Le contrat va permettre de **diversifier l'offre commerciale des aéroports** en introduisant de nouvelles marques internationales et locales. Ceci permettra aux ADC de voir ses revenus augmenter grâce notamment aux redevances perçues. Lagardère reversera à ADC 20 % des ventes des produits

locaux, ainsi qu'une part de son résultat net. Présent sur 250 plateformes réparties dans plus de 40 pays, Lagardère Travel Retail est un pionnier du commerce de détail aéroportuaire.

### Industrie : vers la création d'une filière intégrée bauxite-alumine-aluminium

Le 13 août dernier, le Premier ministre a présidé la [signature](#) d'un **protocole d'accord d'investissement et d'un contrat commercial** entre la **Société camerounaise d'Aluminium (Alucam)** et le groupe Prometal. Ces accords concernent la construction, par la filiale **Proalu SA de Prometal, d'une usine de transformation d'aluminium dans la zone industrielle de Bassa à Douala**, pour un investissement estimé à 88 Mds FCFA. Le 30 juillet 2024, le pays a signé une convention avec Camalco, la filiale camerounaise de la société australienne **Canyon Resources, pour l'exploitation du gisement de bauxite de Minim Martap, situé dans la région de l'Adamaoua**. Cette convention prévoit **l'extraction de 5 millions de tonnes de bauxite** sur une période de 20 ans, à partir de réserves prouvées de 99,1 millions de tonnes, lesquelles contiennent **51,6 % d'alumine et 2,4 % de silice**. Grâce à cette convention minière et au partenariat signé entre le groupe Prometal et Alucam, le Cameroun prévoit de produire de la bauxite à Minim Martap, puis de la transformer en alumine, conformément à la loi qui impose de transformer sur place 15 % des minerais extraits. Ensuite, Alucam se chargera de transformer **l'alumine en aluminium**. Cet aluminium pourrait être utilisé **comme intrant par l'usine de Proalu SA**, dont le début des travaux est annoncé pour le début de l'année 2025.

## Centrafrique

### Don de 70 M USD de la Banque mondiale pour l'amélioration de l'accès aux infrastructures

Début septembre, la Banque mondiale a [approuvé](#) un don de 70 M USD pour améliorer **l'accès aux infrastructures et aux services de**

base d'environ 1,6 millions de personnes, ciblant particulièrement les personnes déplacées, les femmes et les jeunes à Bangui et Berberati. Il prévoit des systèmes de drainage améliorés pour la gestion des eaux pluviales et la stabilisation des pentes, permettant de limiter les risques d'inondation ou d'érosion. Ce financement provenant de l'Association Internationale de Développement (IDA) - institution de la banque mondiale aidant les pays les plus pauvres de la planète - permettra également de renforcer la résilience face au changement climatique, s'inscrivant dans le cadre du **Projet des villes inclusives et résilientes** en République centrafricaine (PROVIR).

### Arrivée de la fibre optique en RCA

La RCA est désormais **dotée d'une connexion internet à haut débit** grâce à un réseau de 900 km de câbles entre le Cameroun et le Congo-Brazzaville. Ce projet a été financé par la Banque africaine de développement et l'Union Européenne (UE) à hauteur de 33 M EUR. Ces nouvelles infrastructures de désenclavement numérique marquent une vraie étape pour le pays, affichant un **taux de pénétration d'internet de 11 % selon l'Union internationale des télécommunications (UIT)**. Le prix plancher de 2 Gb mobiles est évalué à 14,76 EUR, soit 41 % du revenu mensuel moyen par habitant. Le prix élevé des forfaits internet dissuade les **utilisateurs d'internet mobile dans le pays** (4 % de la population), malgré un taux de pénétration du mobile de 56 %. La fibre permettra aux **populations d'avoir un meilleur accès aux connexions et à l'administration centrafricaine d'accélérer son chantier de digitalisation**. Un centre de formation numérique a également ouvert à l'université de Bangui, permettant aux étudiants de se former, de renforcer leurs projets et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'innovations technologiques.

## Congo

### Les Russes décident de construire un pipeline au Congo

Un décret du gouvernement russe **publié** le lundi 16 septembre 2024 prévoit la construction d'un oléoduc en République du Congo. Il devrait relier le port de Pointe-Noire et la capitale Brazzaville. Une joint-venture sera créée entre le constructeur russe de pipelines ZNGS Prometey, qui détendra 90 % de l'entreprise, et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). La **signature d'un accord de concession pour la construction, l'exploitation et le transfert de l'oléoduc est prévue dans les trois mois**. Il traitera des questions techniques et financières. Ce projet avait été annoncé dès 2017.

### Renforcement de la coopération sino-congolaise

Le Congo a été désigné, lors de la 9<sup>ème</sup> édition du Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC) de septembre à Pékin, comme prochain pays africain coprésident avec la Chine du FOCAC. Cette coprésidence concernera les années 2024 à 2027. Le Congo accueillera en 2027, la 10<sup>ème</sup> conférence ministérielle de cette plateforme. Un accord cadre de partenariat économique a par ailleurs été signé entre les deux parties ainsi que des accords sur la **promotion conjointe de l'initiative Nouvelles routes de la soie, ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la formation**. Des accords de coopération ont été signés entre le Congo et la Chine en marge de ce Forum, notamment un **mémorandum d'entente signé** entre le gouvernement congolais et **Nova International, une plateforme d'affaires et d'opérateurs économiques chinois**, pour faciliter les partenariats entre PME congolaises et chinoises. Cet événement fait suite à la tenue, fin août à Beijing, de la 6<sup>ème</sup> édition du Forum sur la coopération médiatique Chine-Afrique, en marge de laquelle le Congo et la Chine avaient conclu un accord dans l'audiovisuel.

### La Banque mondiale, la Turquie et la Chine pour améliorer le secteur de l'électricité

L'accès à l'électricité au Congo est faible. Il est estimé à environ 45 % dans les pôles urbains et à moins de 5 % dans les autres localités. De plus,

sur une production totale de 720 MW, la perte d'électricité dans le réseau de transport à très haute tension entre Pointe-Noire et Brazzaville serait de 80 à 120 MW en raison de la vétusté du réseau. Il en résulte des coupures de courant régulières et des délestages importants. Le gouvernement a initié cette année le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL), financé à hauteur de 100 M USD par la Banque mondiale. Des projets sont en cours par ailleurs pour renforcer l'offre en électricité. Ainsi, la première turbine de 25 MW de la Centrale thermique à gaz de [Djeno](#), destinée à l'exportation, est sensé fournir 27 % de son énergie au réseau national d'électricité. Des travaux sont réalisés par son exploitant, la société turque [Aksa Enerji](#), pour augmenter la capacité de cette centrale à 100 MW, afin de renforcer les exportations. Enfin la société China Overseas co. Ltd envisage de démarrer en 2025 les travaux de construction du barrage hydroélectrique de [Sounda](#) d'une capacité estimée à 800 MW. L'injection de l'énergie dans le réseau national est prévue pour 2030.

### L'Italie va aider le Congo à améliorer sa distribution d'eau potable

La population congolaise fait face à des difficultés d'approvisionnement en eau en raison de la mauvaise qualité des réseaux de distribution. Selon le porte-parole du gouvernement, 95 millions de litres d'eau seraient produits quotidiennement et plus de la moitié de cette production serait perdue à cause des réseaux de distribution mal entretenus. Pour améliorer l'offre en eau potable, le gouvernement entend mettre en œuvre, en [partenariat](#) avec l'Italie, un projet dont le coût total est estimé à 135 Mds FCFA (229 M USD) dans le cadre du « [plan Mattei](#) » du gouvernement italien. Ce projet devrait être réalisé en trois phases sur une période de trois ans allant de 2025 à 2027. La première phase consisterait à construire d'ici 2025 des unités compactes de potabilisation d'eau devant desservir plusieurs quartiers de Brazzaville. Les phases 2 et 3 du projet devraient respectivement démarrer en 2026 et 2027 et consisteraient à

poursuivre la desserte en eau potable dans les quartiers de la capitale. En attendant, le gouvernement entend installer des infrastructures transitoires de forages industriels d'eau.

### Le Congo va se doter d'une stratégie nationale sur l'Intelligence artificielle

Le Congo souhaite explorer les opportunités qu'offre l'Intelligence artificielle (IA) en développant progressivement un écosystème d'IA dynamique et inclusif. Une [stratégie nationale sur l'IA](#) est en cours d'élaboration, avec l'assistance technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'élaboration de cette stratégie s'inscrit dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), financé par la Banque mondiale. Une concertation avec les parties prenantes a été organisée le 19 septembre à Brazzaville pour préparer l'opérationnalisation de cette stratégie, l'objectif étant de la finaliser d'ici fin 2024. Des projets sont en cours de réalisation pour permettre l'essor de cette nouvelle technologie. Il s'agit notamment de la construction d'un [Datacenter](#) financée par la Banque africaine de développement à hauteur de 13 M USD, dont les travaux, confiés à une entreprise chinoise, ont été exécutés à plus de 60 %. L'État congolais construit également le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria Tech Village), un incubateur digital et un centre de formation dans les métiers liés au numérique et à l'IA.

## Gabon

### Un budget en hausse pour 2025

Le conseil des ministres du 12 septembre a approuvé le projet de budget de l'Etat gabonais pour 2025. Le budget est arrêté à 4 204,9 Mds FCFA contre 4 162 Mds FCFA dans la LFI 2024 et 4 493,4 Mds FCFA pour la LFR 2024. Le PLF 2025 repose sur le cadrage macroéconomique et budgétaire suivant : recul de la production

pétrolière (-2,1%), chute du prix du baril de pétrole (-5,1%), augmentation de la production de manganèse (+7,7%), hausse du prix de vente (+1,2%), hausse de la production de bois débité (+3,2%) et une dépréciation du taux de change du USD de 0,7%. La hausse des dépenses reflète la poursuite de la régularisation des situations administratives (45,5 Mds FCFA), les recrutements en cours et annoncés, l'organisation des élections (28 Mds FCFA) ou encore la prise en compte des projets prioritaires. La hausse des recettes devrait, elle, être permise grâce à l'amélioration de la collecte des recettes douanières et à la meilleure performance des services fiscaux.

### Forum économique Gabon-Chine : près de 4,9 Mds USD d'engagements

Le Président de la transition s'est rendu en Chine du 3 au 8 septembre pour participer au Forum sur la coopération sino-africaine. Ce déplacement fut l'occasion de tenir le deuxième [Forum économique Gabon-Chine](#) et de récolter des engagements financiers dépassant les 4,9 Mds USD. Ces engagements se répartissent en : projets en financement concessionnel, projets en PPP, projets en investissement privé. Protocole d'accord avec Huawei pour l'expansion des réseaux et services de télécommunication (234 M USD), projet de construction d'une centrale hydroélectrique de 600 MW (2,5 Mds USD) ou encore construction d'un port en eau profonde à Mayumba, sont autant de protocoles d'accord qui ont été signés lors de ce Forum.

### Relance de l'exploitation du Kezavingo

Un [projet de décret](#) a été adopté le 31 août en conseil des ministres, autorisant à nouveau l'exploitation du bois précieux, le kezavingo. Ce bois rare, particulièrement prisé en Asie, était protégé depuis 2018. Le projet de décret devrait permettre la mise en place d'un cadre réglementaire strict pour l'exploitation de ce bois précieux. Son exploitation se limitera aux concessions aménagées de façon durables

(CAD) et un permis CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) sera requis pour l'exportation des produits finis. Cette décision devrait permettre, selon les autorités de la Transition, de stimuler le développement des régions forestières.

### Le projet de nouvelle Constitution dévoilé

Une assemblée constituante a été convoquée le 12 septembre pour travailler sur la proposition d'une [nouvelle Constitution](#), qui devrait être soumise à un vote par referendum à la mi-octobre. Plusieurs dispositions suscitent des interrogations et des craintes. Notamment, le renforcement du pouvoir du Président désormais « détenteur exclusif du pouvoir exécutif ». Le poste de Premier ministre est supprimé, à la place deux vice-présidents de la République et du gouvernement seront nommés. Le chef de l'Etat aura le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale et le président du Sénat sera son successeur constitutionnel. Plusieurs recommandations issues du Dialogue national inclusif ont été retenues, notamment celles préconisant la priorisation nationale. C'est le cas de l'article 13 disposant que « l'obtention d'un titre foncier par les personnes physiques est exclusivement réservée aux Gabonais » ou encore l'article 53 qui dispose que « sont éligibles à la présidence de la République les Gabonais des deux sexes [...] nés de père et de mère gabonais, eux-mêmes nés gabonais [...] ». Tout gabonais bénéficiant d'une autre nationalité peut se porter candidat à condition d'y avoir renoncé deux ans avant l'élections ».

## Guinée Équatoriale

### Publication du rapport sur les comptes nationaux pour le deuxième trimestre de 2024

L'Institut National de la Statistique de Guinée Équatoriale (INEGE) a [publié](#) ce 19 septembre son rapport sur les comptes nationaux pour le deuxième trimestre 2024, révélant une croissance du PIB de 3,5% en glissement annuel

et de 4,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette performance économique est principalement tirée par le secteur des hydrocarbures. Le PIB pétrolier a affiché une progression de 6,6 %, soutenue par une hausse de 9,2 % des activités gazières. Parallèlement, le PIB non pétrolier a crû de 1,1 %, bénéficiant des contributions significatives de la foresterie (+484,2 %), de la construction (+12,0 %) et des transports (+11,4 %). Toutefois, des reculs importants ont été observés dans les secteurs financiers (-24,2 %) et dans la production **d'électricité** (-19,2 %). Le secteur tertiaire, quant à lui, a enregistré une hausse modérée de 1,1 %, principalement portée par la bonne tenue des transports et communications (+11,4 %) et du commerce (+3,1 %).

### Chevron s'engage à investir 660 M USD dans le projet gazier d'Aseng

Le 26 septembre, les autorités équato-guinéennes ont [annoncé](#) que la compagnie pétrolière américaine Chevron prévoit d'investir plus de 660 M USD dans le développement du projet gazier d'Aseng en Guinée équatoriale. Cette décision résulte des discussions entre le Vice-Président équato-guinéen et les représentants de Chevron. Lors de ces échanges, le gouvernement s'est engagé à mettre en place des mesures incitatives, notamment des réductions fiscales significatives et la résolution des litiges juridiques freinant les activités des entreprises.

## Tchad

### Publication du rapport pays 2024 par le groupe de la Banque Africaine de Développement

La Banque africaine de développement (BAfD) a [publié](#) son rapport pays 2024 sous le thème : « Impulser la transformation du Tchad par la réforme de l'architecture financière mondiale ». Le rapport retrace les performances économiques des années précédentes, notamment la tendance favorable depuis 2022

avec une croissance soutenue (3,4 % en 2022 et 4,3 % en 2023) ainsi que les perspectives qui bénéficieront au processus de développement du Tchad. L'étude présente également un bilan sur la transformation structurelle qu'a connu le pays ainsi que des recommandations pour accélérer ce processus dont : l'amélioration de la gouvernance publique afin de se rapprocher des standards internationaux, la mise en place d'une politique d'urbanisation proactive, et un développement accru du capital humain pour tirer profit des dynamiques régionales et mondiales.

### Adoption du projet de loi ratifiant l'accord de prêt entre le gouvernement et la BlSD

Le conseil des ministres du 25 juillet a adopté 4 nouveaux projets de loi dont un projet portant ratification de l'accord de prêt de 64,3 M EUR accordé par la Banque Islamique de Développement (BlSD) au gouvernement du Tchad. Ce [prêt](#) concessionnel est destiné au financement du Projet de Développement de l'Enseignement Supérieur au Tchad (PRODEST). Ce projet vise à accroître les offres de formations professionnelles, améliorer la qualité de l'enseignement universitaire ainsi que les conditions de travail des professionnels de l'éducation et enfin renforcer la gouvernance du système éducatif tchadien.

### Reprise du projet de bitumage de l'axe routier Kyabe – Singako

En 2015 la BDEAC avait accordé au gouvernement tchadien un prêt de 20 Mds FCFA accompagné d'un cofinancement avec [la BAfD](#) et le Fonds de l'OFID afin de construire et bitumer un axe routier entre les localités de Kyabe et Singako. D'une longueur de 72,3 km cet axe routier représente une opportunité cruciale pour le désenclavement des provinces du centre et de l'est du pays. Toutefois au début de l'année 2021, les travaux ont été interrompus, mettant en suspend le projet pendant plus de 3 ans. C'est à la fin du mois de juillet 2024 que le groupe de la BAfD a pu finaliser de nouvelles études environnementales et sociales permettant une

reprise prochaine des travaux de finalisation de cet axe dont les enjeux économiques liés au transport commercial sont plus que jamais d'actualité.

## RDC

**Le FMI prépare la négociation d'un nouveau programme de type Facilité élargie de crédit (FEC) assorti d'une Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD)**

Peu après la clôture (juin 2024) de la 6<sup>ème</sup> et dernière revue de la précédente FEC sur une note « globalement positive », le gouvernement de RDC a demandé à bénéficier d'une nouvelle FEC à hauteur de 1,5 Md USD et d'une FRD de 1 Md USD. La mission préparatoire du Fonds à Kinshasa en septembre a conclu à un « engagement fort manifesté au plus haut niveau du nouveau gouvernement, ce qui constituait un point clé. La négociation pourrait être conclue rapidement en vue d'un démarrage début 2025 ». Une seconde mission chargée de négocier les critères quantitatifs et les objectifs indicatifs est prévue en début novembre et se concentrera sur les principaux points faibles : gestion des finances publiques, politique monétaire, climat des affaires.

**L'analyse de la soutenabilité de la dette par le FMI considère un « risque modéré de surendettement extérieur et global »**

La dernière analyse de la soutenabilité de la dette par le FMI considère un « risque modéré de surendettement extérieur et global » avec l'existence d'une marge d'absorption de choc. Cependant, la capacité d'endettement demeure réduite en raison d'une insuffisante mobilisation des recettes fiscales. Le poids de la dette extérieure (74 % du total) s'est fortement accru au cours des deux dernières années de 15 à 17,2 % du PIB en raison de la forte dépréciation

du franc congolais devant le dollar américain de 41 % entre janvier 2023 et septembre 2024. La dette intérieure (26 % du total) est principalement composée d'arriérés. La RDC apparaît vulnérable aux chocs externes, notamment au cours des matières premières (98 % des montants exportés) et au ralentissement en Chine. Le pays reste également exposé au risque inflationniste par l'importation massive de la plupart des biens de consommation.

**Inflation attendue à 12 % en 2024 en RDC**

En 2024, la RDC reste au cœur d'un [cycle d'inflation](#) élevée qui, sauf rebondissement, devrait se détendre d'ici à fin 2025 pour revenir vers l'objectif de 8 %. Dans cette perspective, le gouvernement, appuyé par le FMI, met en place un policy-mix combinant une réduction du déficit budgétaire (de -2,7 % en 2024 vers -1,8 % en 2025) et une politique monétaire accentuée (renforcement des réserves, dédollarisation de certaines transactions, intervention sur le change). Selon la Banque centrale du Congo, l'inflation est attendue à environ 12 % en 2024 (en glissement annuel, elle a atteint 15,1 % en septembre 2024).

## Sao Tomé-et-Principe

**La Chine fait un don de 26 M EUR à Sao Tomé-Et-Principe**

En marge du [forum économique](#) Chine Afrique, le Président chinois, lors de son audience avec le Premier ministre de Sao Tomé-et-Principe, a annoncé faire un don de 26 M EUR au pays. Ce don servira à financer des projets de développement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'agriculture et de l'énergie. À cela s'ajoute 2,7 M EUR d'aide spéciale et alimentaire.

## Afreximbank pourrait débloquer 1,5 Mds USD pour des investissements

Un [forum sur l'investissement](#) conjointement organisé par Afreximbank et le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe s'est tenu du 17 au 19

septembre dernier. Ce forum a réuni 150 participants pour présenter les opportunités d'investissements dans le pays. Des accords ont été signés pour un montant total de 1,5 Mds USD. **A cela s'ajoute, une importante facilité de crédit de 12 M USD accordée par Afreximbank au pays, par l'intermédiaire de la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé  
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé  
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner